

## **Compte rendu du conseil municipal enfants du 09/02/2022**

Présents : Guillaume Luyton Maire, Agnès Bellagamba CM.

Bouvier Maëlys, Clozel Evan, Clozel Maïwenn, Conty-Grondin Enora, Curtat Thibaud, De Boras Séléna, Laroubine Kelly, Luyton Elsa, Teixeira Luis.

Excusés : Brunet-Gomes Lyne, Kaminski Enzo, Laroche Mehdi ;  
Dominique Escure, Philippe Coloricchio, Nadine Chocraux, Cécile Rivier.

Comme convenu lors du précédent conseil, celui-ci est animé par une intervenante du SIRCTOM.

Il leur est demandé s'ils accompagnent leurs parents pour jeter les poubelles et il s'avère que la plupart d'entre d'eux le font de temps en temps.

Cette séance va être ponctuée de plusieurs activités afin que celle-ci soit interactive.

La première consiste à situer des déchets sur une frise chronologique afin de connaître le temps nécessaire à la disparition des déchets laissés dans la nature. Exemple mouchoir en papier (3 mois), plastique (1000 ans).

Très bonne participation des enfants avec des échanges entre eux pour choisir le déchet et l'associer à un délai.

La deuxième activité consiste à savoir dans quel container je dois recycler les objets qui sont présentés. Des cartons de trois couleurs (jaune, bleu et vert) qui correspondent à la couleur des containers de recyclage leur sont distribués. Pour chaque objet présenté ils doivent montrer le carton de couleur correspondant. Exemple une bouteille en plastique c'est jaune, un magazine c'est vert, une bouteille en verre c'est bleu.

Un petit film de l'émission « C'est pas sorcier » leur est présenté celui-ci explique quels objets peuvent être fabriqués avec le recyclage. Exemple avec le plastique on peut faire des gants en polaire, et on y apprend aussi que le verre est recyclable à l'infini.

Enfin la dernière animation porte sur la poubelle noire et comment on gère ce type de déchets (enfouissement, brûlage pour fabriquer de l'énergie).

Nous rappelons aux conseillers que le travail sur les panneaux qui leur avait été demandé sera regardé au prochain conseil.

Il leur sera aussi demandé de choisir de travailler sur une activité proposée par le SIRCTOM sur le recyclage ou le gaspillage alimentaire ou le zéro déchet.

Après cette séance très riche en information M. le Maire lève la séance.

**Prochain conseil le 09/03/2022.**